

Question écrite N° 3408

Tenue correcte exigée! Jelica Aubry-Janketic (PS)

L'actualité¹ de ces derniers temps dans différents médias montre que l'habillement à l'école fait régulièrement débat et ce, même au-delà des frontières cantonales!

Plus proche de nous, nous apprenions par la radio locale², qu'un collège de la région édictait depuis cette récente rentrée scolaire un nouveau code de conduite vestimentaire, en complétant le point du règlement de deux pictogrammes indiquant les parties du corps qui doivent être couvertes, offusquant ainsi plusieurs élèves, parents et parfois même des enseignant-e-s.

Ce sont en effet ces pictogrammes qui font grincer des dents. Si l'on peut saluer le fait que les schémas représentent les 2 sexes et peuvent démontrer une certaine volonté d'appliquer une égalité entre les sexes, on s'aperçoit tout de même que ce code vestimentaire stigmatise essentiellement les jeunes filles et démontre ainsi une communication « ratée »!

Cela partait pourtant certainement d'une bonne intention de la direction, en permettant aux élèves et enseignant-e-s d'appréhender « cette problématique » en s'appuyant sur une règle claire. Car souvent, ces restrictions sont justifiées par la notion de décence, sans que celle-ci ne soit véritablement définie, tant elle est personnelle à chacun-e.

Il est utile également de préciser que nous ne contestons aucunement le fait que l'école doit être un lieu où enseignant-e-s et élèves doivent être vêtu-e-s d'une tenue convenable. Mais que veut dire convenable !?

Dans le Jura comme ailleurs en Suisse ou dans le monde, les adolescentes vivent sous le poids d'injonctions contradictoires. Elles doivent être féminines, mais pas trop, décentes, mais pas trop. Qui leur dit qu'elles sont libres ? Quand comprendra-t-on que les fillettes, les jeunes filles, les femmes ne portent pas le poids de « l'indécence », et que celle-ci réside dans le retard d'une société patriarcale !?

Pour faire évoluer ces représentations, une réflexion collective en milieu scolaire sur la manière dont on regarde le corps de l'autre, et les stéréotypes associés aux vêtements, est nécessaire. Car l'école doit non seulement s'abstenir de reproduire cette pression, mais elle doit aussi être un lieu où l'on enseigne le respect de la personnalité de chacun. Un lieu où les jeunes peuvent s'épanouir et se renforcer, un lieu où enseignant-e-s et élèves doivent pouvoir faire abstraction de la tenue vestimentaire de l'autre et doivent se respecter mutuellement quelque soit la tenue portée.

Des règles sont bien évidemment nécessaires à une saine vie scolaire. Mais dans les faits, comme le souligne un rapport³ de l'UNICEF, les inégalités de genre commencent très tôt, et ces injonctions vestimentaires, pèsent davantage sur les filles.

Actuellement et selon le chef du Service de l'Enseignement, M. Fred-Henri Schnegg, le modèle cantonal de règlement type prescrit : « Une tenue vestimentaire et une apparence, appropriée et non provocante, exigée de toutes et tous ». Ce qui laisse effectivement une grande marge d'interprétation, avec une vision pouvant largement différer selon les enseignant-e-s. Il est donc intéressant d'interroger cette notion de tenue « appropriée et non provocante », qui peut empiéter sur les libertés individuelles, et assigner une valeur au corps des élèves et en particulier à celui des jeunes filles.

Quant à l'adjectif « provocant », il ne peut à notre sens s'appliquer uniquement au fait de porter des tenues représentant la violence, la drogue, la pornographie ou les discours de haine.

Légiférer sur un nombril à l'air, nous paraît inopportun et démontre une dictature de la minorité. Pourquoi ne pas instaurer un dialogue entre enseignant-e-s et élève-s, afin de réfléchir ensemble en classe, au lieu de se contenter d'interdire. C'est ce que font déjà certaines écoles, et cette démarche devrait selon nous, devenir la norme.

La déconstruction des stéréotypes de genre est cruciale. Estimer naturel que des élèves soient ingérables à la seule vue d'un nombril ou d'un décolleté, et de ce fait, bannir différentes tenues, ce n'est pas rendre services aux futurs hommes et femmes qu'ils deviendront. C'est d'une part une forme de stigmatisation qui les vise, et d'autre part, rater l'opportunité de les rendre sensibles au respect de l'autre, quelle que soit sa tenue. Il en est d'ailleurs de même pour leurs enseignant-e-s.

Sans remettre en question l'indépendance des directions des écoles face aux réalités du terrain, ni le fait que des règles soient nécessaires en milieu scolaire, il nous paraît opportun d'avoir des éclaircissements à ce sujet, étant donné que la pratique ne semble pas identique dans tous les établissements.

Aussi, nous invitons le Gouvernement à répondre aux questions suivantes :

- Le Gouvernement a-t-il eu connaissance de débordements liés à la tenue vestimentaire d'élèves dans le collège en question (Thurmann) ?
- Est-ce que le Gouvernement serait prêt à préconiser au niveau cantonal l'utilisation d'un code vestimentaire non-sexiste et de promouvoir le débat et la conciliation au « cas par cas », plutôt que de tels règlements ?
- Est-ce que cette thématique a déjà été débattue lors d'une séance de la Conférence intercantonale de l'Instruction publique (CIIP) ?
- Le Gouvernement entend-il unifier les règlementations dans les différents établissements scolaires ?
- Pensez-vous qu'une différenciation pourrait être faite entre l'école des degrés primaires, secondaires ou post-obligatoire ?
- Quelle est la marge de manœuvre des directions d'établissement et comment est-elle contrôlée ?
- Quelles sanctions peuvent prévoir les établissements en cas de non-respect de ces règlements ?

Nous remercions par avance le Gouvernement pour ses réponses.

Jelica Aubry-Janketic (PS)

Co-signataires

- Jude Schindelholz (PS)
- Patrick Cerf (PS)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Loïc Dobler (PS)

¹19h30 - Décolletés, dos-nus ou crop-tops interdits à l'école. Certains établissements sont accusés de sexisme. - Play RTS

²Le collège Thurmann serre la vis sur les tenues - RFJ votre radio régionale

³ https://www.unicef.fr/article/inegalites-femmes-hommes-ca-commence-des-l-enfance

- Sarah Gerster (PS)
- Florence Chaignat (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Corbat Hildegarde Lièvre (PS)
- Pauline Christ Hostettler (PS)

Intervention déposée officiellement le 25 août 2021

Documents annexés

• qe3408.pdf



Tenue correcte exigée!

L'actualité¹ de ces derniers temps dans différents médias montre que l'habillement à l'école fait régulièrement débat et ce, même au-delà des frontières cantonales !

Plus proche de nous, nous apprenions par la radio locale², qu'un collège de la région édictait depuis cette récente rentrée scolaire un nouveau code de conduite vestimentaire, en complétant le point du règlement de deux pictogrammes indiquant les parties du corps qui doivent être couvertes, offusquant ainsi plusieurs élèves, parents et parfois même des enseignant-e-s.

Ce sont en effet ces pictogrammes qui font grincer des dents. Si l'on peut saluer le fait que les schémas représentent les 2 sexes et peuvent démontrer une certaine volonté d'appliquer une égalité entre les sexes, on s'aperçoit tout de même que ce code vestimentaire stigmatise essentiellement les jeunes filles et démontre ainsi une communication « ratée »!

Cela partait pourtant certainement d'une bonne intention de la direction, en permettant aux élèves et enseignant-e-s d'appréhender « cette problématique » en s'appuyant sur une règle claire. Car souvent, ces restrictions sont justifiées par la notion de décence, sans que celle-ci ne soit véritablement définie, tant elle est personnelle à chacun-e.

Il est utile également de préciser que nous ne contestons aucunement le fait que l'école doit être un lieu où enseignant-e-s et élèves doivent être vêtu-e-s d'une tenue convenable. Mais que veut dire convenable !?

Dans le Jura comme ailleurs en Suisse ou dans le monde, les adolescentes vivent sous le poids d'injonctions contradictoires. Elles doivent être féminines, mais pas trop, décentes, mais pas trop. Qui leur dit qu'elles sont libres ? Quand comprendra-t-on que les fillettes, les jeunes filles, les femmes ne portent pas le poids de « l'indécence », et que celle-ci réside dans le retard d'une société patriarcale !?

Pour faire évoluer ces représentations, une réflexion collective en milieu scolaire sur la manière dont on regarde le corps de l'autre, et les stéréotypes associés aux vêtements, est nécessaire. Car l'école doit non seulement s'abstenir de reproduire cette pression, mais elle doit aussi être un lieu où l'on enseigne le respect de la personnalité de chacun. Un lieu où les jeunes peuvent s'épanouir et se renforcer, un lieu où enseignant-e-s et élèves doivent pouvoir faire abstraction de la tenue vestimentaire de l'autre et doivent se respecter mutuellement quelque soit la tenue portée.

Des règles sont bien évidemment nécessaires à une saine vie scolaire. Mais dans les faits, comme le souligne un rapport³ de l'UNICEF, les inégalités de genre commencent très tôt, et ces injonctions vestimentaires, pèsent davantage sur les filles.

Actuellement et selon le chef du Service de l'Enseignement, M. Fred-Henri Schnegg, le modèle cantonal de règlement type prescrit : « Une tenue vestimentaire et une apparence, appropriée et non provocante, exigée de toutes et tous ». Ce qui laisse effectivement une grande marge d'interprétation, avec une vision pouvant largement différer selon les enseignant-e-s. Il est donc intéressant d'interroger cette notion de tenue « appropriée et non provocante », qui peut empiéter sur les libertés individuelles, et assigner une valeur au corps des élèves et en particulier à celui des jeunes filles.

Quant à l'adjectif « provocant », il ne peut à notre sens s'appliquer uniquement au fait de porter des tenues représentant la violence, la drogue, la pornographie ou les discours de haine.

Légiférer sur un nombril à l'air, nous paraît inopportun et démontre une dictature de la minorité. Pourquoi ne pas instaurer un dialogue entre enseignant-e-s et élève-s, afin de réfléchir ensemble en classe, au lieu de se contenter d'interdire. C'est ce que font déjà certaines écoles, et cette démarche devrait selon nous, devenir la norme.

La déconstruction des stéréotypes de genre est cruciale. Estimer naturel que des élèves soient ingérables à la seule vue d'un nombril ou d'un décolleté, et de ce fait, bannir différentes tenues, ce n'est pas rendre services aux futurs hommes et femmes qu'ils deviendront. C'est d'une part une forme de stigmatisation qui les vise, et d'autre part, rater l'opportunité de les rendre sensibles au respect de l'autre, quelle que soit sa tenue. Il en est d'ailleurs de même pour leurs enseignant-e-s.

Sans remettre en question l'indépendance des directions des écoles face aux réalités du terrain, ni le fait que des règles soient nécessaires en milieu scolaire, il nous paraît opportun d'avoir des éclaircissements à ce sujet, étant donné que la pratique ne semble pas identique dans tous les établissements.

Aussi, nous invitons le Gouvernement à répondre aux questions suivantes :

- Le Gouvernement a-t-il eu connaissance de débordements liés à la tenue vestimentaire d'élèves dans le collège en question (Thurmann)?
- Est-ce que le Gouvernement serait prêt à préconiser au niveau cantonal l'utilisation d'un code vestimentaire non-sexiste et de promouvoir le débat et la conciliation au « cas par cas », plutôt que de tels règlements ?
- Est-ce que cette thématique a déjà été débattue lors d'une séance de la Conférence intercantonale de l'Instruction publique (CIIP) ?
- Le Gouvernement entend-il unifier les règlementations dans les différents établissements scolaires ?
- Pensez-vous qu'une différenciation pourrait être faite entre l'école des degrés primaires, secondaires ou post-obligatoire ?
- Quelle est la marge de manœuvre des directions d'établissement et comment est-elle contrôlée ?
- Quelles sanctions peuvent prévoir les établissements en cas de non-respect de ces règlements ?

Nous remercions par avance le Gouvernement pour ses réponses.

Jelica Aubry-Janketic

Pour le groupe parlementaire socialiste

Delémont, le 24 août 2021

¹⁹h30 - Décolletés, dos-nus ou crop-tops interdits à l'école. Certains établissements sont accusés de sexisme. - Play RTS

² Le collège Thurmann serre la vis sur les tenues - RFJ votre radio régionale

³ https://www.unicef.fr/article/inegalites-femmes-hommes-ca-commence-des-l-enfance

Signatures du groupe parlementaire socialiste :

Macquat Fabrice

Chaignat Florence

Christ Hostettler Pauline

10 host bookette

Gerster Sarah

Schindelholz Jude

Frossard Gaëlle

Cerf Patrick

Dobler Loïc

Lièvre Hildegarde